

République Française
 Département LOIRET
 Commune de Vienne en Val

2025/015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Le : 07/04/2025
 Et
 Publication ou notification du :

L' an 2025 et le 28 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SEMONSUT Pascal, Maire

Présents : Mmes : BENARD Isabelle, CHATELIN Karine, GAILLARD Jessica, GUERIN Pascaline, ROGER Claudette, MM : ARRIVAUT Gérard, COLMET DAAGE Sylvain, GAILLOT Vincent, GUDIN David, LELAY Dominique, LOMBARD Pascal, MAUPAS JEAN-LOUIS, PELLETIER Jean-Marie, SEMONSUT Pascal, SIMON Christophe

Excusées ayant donné procuration : Mmes : BOUYER CARRE Fabienne à Mme CHATELIN Karine, POIVRE Corinne à M. SIMON Christophe, SOBRAL Vanessa à M. SEMONSUT Pascal

Absente : Mme BAUP Pascale

A été nommée secrétaire : Mme Isabelle BENARD

2025/015 – TARIFS PARTICULIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2025

Monsieur le Maire informe que la commission eau et assainissement propose pour les particuliers de maintenir les tarifs de l'eau à 1,10 €/m³ et d'augmenter les tarifs de l'assainissement de 1,22 €/m³ à 1,30 €/m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs de l'eau et de l'assainissement ci-dessous et leur application à l'exercice 2025 :

EAU

Tarif eau	m3	1,10 €
Location annuelle compteur Ø 15mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 20mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 30 mm	Forfait	43,00 €
Location annuelle compteur Ø 40 mm	Forfait	48,00 €
Remplacement compteur Ø 15mm	Forfait	72,00 €
Remplacement compteur Ø 20mm	Forfait	78,00 €

Remplacement compteur Ø 30 mm	Forfait	172,00 €
Remplacement compteur Ø 40 mm	Forfait	250,00 €
Montant forfaitaire pour étalonnage d'un compteur	Forfait	70,00 €
Montant forfaitaire pour réouverture d'un branchement	Forfait	15,00 €
Prestation d'un agent	Forfait	15,00 €

ASSAINISSEMENT

Contrôle de conformité en cas de cession immobilière	Forfait	15,00 €
Tarif assainissement	m3	1,30€
Montant forfaitaire annuel d'un abonné raccordé au réseau d'assainissement	Forfait	51,50 €
Taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif	Forfait	1 100,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
 En mairie, le 01/04/2025
 Le Maire
 Pascal SEMONSUT

